

## PHI 2180\_H19 : philosophie du langage

Lundi 16h-19h

Professeure : Aude Bandini

Courriel : [aude.bandini@umontreal.ca](mailto:aude.bandini@umontreal.ca)

Réception des étudiants sur rendez-vous : département de philosophie, bureau 421

### 1. Description spécifique et objectifs du cours

Le langage constitue un objet d'élection pour la réflexion philosophique, puisque c'est par cette faculté que l'homme manifeste publiquement sa nature d'être doué de raison, à la fois pensant et connaissant.

Ce cours d'introduction proposera une vue d'ensemble (bien que, naturellement, non exhaustive) des différents aspects sous lesquels la philosophie aborde le phénomène du langage. On s'intéressera notamment à :

1. la question de la **nature du langage** : qu'est-ce qui distingue le langage humain de la communication animale ou du langage d'une machine? L'aptitude au langage est-elle innée ou acquise ? Quelle est l'origine du langage ?
2. la question de **son rapport au réel** : parler, c'est dire des choses parfois vraies, mais aussi parfois fausses. Comment être sûr que ce que l'on dit est bien conforme au réel ? Comment se fait-il d'autre part que l'on puisse parler de choses qui n'existent pas – comme le père Noël ou les licornes – et même en dire des choses vraies ?
3. la question de **son rapport à la pensée** : les mots ne font-ils que traduire publiquement, et plus ou moins adéquatement, ce que nous pensons en notre for intérieur? Cependant, pouvons-nous concevoir la pensée elle-même autrement que comme une forme de langage ?
4. la question, enfin, de **son rapport à l'action** : par le langage, nous décrivons le monde, mais nous donnons aussi des ordres, faisons des promesses ou des excuses... Dans quelle mesure le simple fait de parler nous permet-il également d'agir ?

Pour nous aider à répondre à ces différentes interrogations, nous nous appuyerons sur les textes fondateurs de la philosophie du langage contemporaine, et tâcherons d'éclaircir les notions fondamentales que sont celles de signification, de vérité, d'intentionnalité, de syntaxe et de sémantique, de langage ordinaire et de langue formelle, ou encore d'acte de langage.

### 2. Méthodologie

Je mettrai à votre disposition sur Studium un certain nombre de ressources pour l'apprentissage, la gestion du temps et la préparation des travaux universitaires. Dans la mesure où nous serons assez nombreux, le cours lui-même prendra une forme essentiellement magistrale, mais votre participation sera toujours vivement appréciée.

N'hésitez pas, par ailleurs, à demander à me rencontrer si vous avez la sensation d'être en difficulté dans ce cours. Un.e ou deux auxiliaires d'enseignement seront également à votre disposition pour vous donner des explications et des conseils.

### 3. Textes

Il est primordial que les textes qui seront traités en cours aient été lus avec attention avant la séance qui les concerne. Ils seront parfois longs et relativement complexes : préparez-vous bien à l'avance pour ne pas être pris de court, et persévérez.

#### 4. Programme des séances

Attention : ce programme est indicatif, et peut être modifié au cours de la session si cela s'avérait nécessaire. Soyez attentifs et attentives aux informations et aux décisions prises en classe.

Date	Thème	Lectures obligatoires
07/01/19	<b>Introduction générale et problématique</b>	Plan de cours
14/01/19	<b>I. Langage et signification</b>	Frege, « Sur le sens et la référence »
21/01/19		Russell, « Les noms propres »
28/01/19		Quine, « Le mythe de la signification »
04/02/19	<b>II. Langage, vérité et connaissance</b>	Dummett, « Que connaît-on quand on connaît un langage ? »
11/02/19		Strawson, « La vérité »
18/02/19		Austin, « Injuste envers les faits »
25/02/19	Remise de l'explication de texte	Davidson « Une théorie cohérentiste de la vérité »
04/03/19	<b>Semaine de lecture</b>	<b>À votre libre appréciation !</b>
11/03/19	Examen de mi-session	
18/03/19	<b>III. Signification et usage</b>	Wittgenstein, « Qu'est-ce que la signification d'un mot ? »
25/03/19		Strawson, « Contexte et signification »

01/04/19	IV. Les actes de discours	Austin, « Les énoncés performatifs »
08/04/19		Searle, « Qu'est-ce qu'un acte de langage ? »
15/04/19		Grice, « La signification revisitée »
22/04/19	Essai final à remettre	

### 5. Proposition d'évaluation :

**a. des tests de lectures** : effectués en début de cours et sans préavis, ces très courts tests visent à permettre de vérifier que les textes ont été lus. Il y en aura 6 au total au cours de la session. Pondération : **15%** de la note finale.

**b. une explication de texte (à remettre le 25 février 2019)** : à préparer à la maison. L'extrait à expliquer se trouvera sur Studium, et votre travail devra aussi être remis par voie électronique. Pondération : **20 %** de la note finale.

**c. un examen de connaissances (11 mars 2019)** : une liste de questions à développement court, à faire en classe (2h). Pondération : **25 %** de la note finale.

**d. un travail de fin de session (à rendre le 22 avril 2019)** : à partir d'un choix de plusieurs sujets donnés à l'avance, vous serez invité.es à choisir et traiter l'un de ces sujets sous la forme d'un essai. Pondération : **40%** de la note finale.

### 6. Matériel obligatoire :

L'ensemble des textes sur lesquels nous travaillerons seront issus des deux volumes intitulés *Philosophie du langage* (vol. I et II), édités par Sandra Laugier et Bruno Ambroise, Paris, éditions Vrin, 2009.

Nous utiliserons d'abord le premier volume (I. « Signification, vérité et réalité »), puis le second à partir du retour de la semaine de lecture (II. « Sens, usage et contexte »).

Vous devez vous procurer ces deux ouvrages. Ils sont disponibles dès à présent à la librairie Olivieri :

<http://www.librairieolivieri.com>

### 7. Recommandations :

Je vous recommande chaudement, si vous ne l'avez pas encore fait, de consulter le **Règlement des études de premier cycle** de l'Université de Montréal, accessible sur le site du Secrétariat Général à l'adresse suivante :

[http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/secretariat/Documents/Reglements/ens30\\_1-reglement-etudes-premier-cycle.pdf](http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/secretariat/Documents/Reglements/ens30_1-reglement-etudes-premier-cycle.pdf)

Il est également important que vous preniez connaissance du **Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants du premier cycle**. Celui-ci est accessible à l'adresse suivante :

[http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/secretariat/Documents/Reglements/ens30\\_3-reglement-disciplinaire-plagiat-fraude-etudiants-premier-cycle.pdf](http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/secretariat/Documents/Reglements/ens30_3-reglement-disciplinaire-plagiat-fraude-etudiants-premier-cycle.pdf)

Vous trouverez de nombreux renseignements et ressources très utiles en consultant le site : <http://www.integrite.umontreal.ca>

Enfin, je vous invite à consulter le document qui formule les lignes directrices sur le climat du département et la lutte contre le harcèlement : <http://philo.umontreal.ca/departement/comite-acces-a-legalite-et-climat/>

#### **8. Règlements spécifiques :**

**a. L'utilisation de tout appareil électronique, sauf dérogation spéciale, est strictement interdite pendant les cours.**

**b. En cas de retard dans la remise des travaux ou d'absence lors d'une activité d'évaluation:** aucun travail en retard ne sera accepté, à moins qu'une entente préalable n'ait été établie avec l'enseignante. Dans ce cas, prévoir une pénalité de 2% par jour ouvrable de retard. De même, aucune absence à une évaluation ne pourra faire l'objet d'une reprise, à moins que l'étudiant.e puisse fournir un justificatif valable, et seulement après en avoir avisé l'enseignante dans les meilleurs délais.